



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 1^{er} mars 2020

Communiqué de presse

Coronavirus : un premier cas dans le canton de Fribourg

Une personne a été testée positivement au coronavirus Covid-19 sur le territoire cantonal. Il s'agit d'un homme âgé d'une trentaine d'années habitant le district de la Gruyère. Le Service du médecin cantonal SMC suit attentivement l'évolution de la situation et est en contact régulier avec les autorités sanitaires fédérales. Ce premier cas à Fribourg n'appelle aucune mesure supplémentaire à celles prévues.

Un premier cas de coronavirus est confirmé dans le canton de Fribourg. Le jeune homme concerné, âgé d'une trentaine d'années, est actuellement pris en charge à l'HFR, où il reçoit des soins. Il a probablement été infecté lors d'un voyage en Lombardie. L'évolution de la maladie est favorable. Une enquête d'entourage est en train d'être effectuée par le SMC. Pour l'heure, 9 personnes ont été mises en quarantaine à domicile.

Pas de changement au niveau des mesures prises

La Direction de la santé et de affaires sociales DSAS et le Service du médecin cantonal SMC suivent attentivement l'évolution au niveau du canton. Depuis plusieurs semaines, les autorités sont prêtes à agir. **L'apparition de ce premier cas ne change pas les mesures prises au niveau cantonal, à savoir la prise en charge des personnes répondant aux critères à risque aux urgences de l'HFR pour qu'elles puissent se soumettre à un test.** A ce jour, 30 personnes ont été soumises à un test dans le canton.

Des mesures de quarantaine peuvent être prises pour l'entourage d'une personne porteuse du virus. Ces quarantaines se font à domicile, sauf si cela n'est pas possible, par exemple pour un groupe de touristes. Dans ce cas, des lieux de quarantaine ont été prévus.

Une hotline pour toute la population fribourgeoise

Une hotline pour les personnes présentant des symptômes avait été mise à disposition par l'HFR depuis la semaine passée.

Suite à cette nouvelle situation, les prestations de cette hotline sont étendues à toute la population fribourgeoise qui a besoin d'informations sur le coronavirus en matière de santé.

026 306 39 30 (24/24)

En l'état actuel, il n'y a pas de mesures particulières décidées par le canton dans les écoles, les crèches, les accueils, les EMS ou encore les institutions. Les mesures les plus importantes à prendre sont celles déjà recommandées pendant la saison de la grippe.

- > Se laver les mains fréquemment à l'eau et au savon ou les désinfecter
 - > Tousser et éternuer dans un mouchoir ou, à défaut, dans le creux du coude
 - > Eviter tout contact étroit* non nécessaire avec des personnes souffrant d'affections respiratoires ou de toux
- Le port de masque hygiénique n'est pas recommandé au grand public.

Le site de l'Etat de Fribourg www.fr.ch est régulièrement mis à jour selon les nouvelles informations disponibles.

Communication

—
DSAS, Claudia Lauper, Chargée de communication, Secrétaire générale, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38 (11h00-12h00)